

Questions orales

• (1140)

Nous savons fort bien que les semailles sont pour bientôt et nous allons faire tout en notre pouvoir pour annoncer de l'aide avant les semailles du printemps, de sorte que les agriculteurs seront informés du montant qu'ils sont susceptibles de recevoir et de la date de ce paiement.

* * *

[Français]

LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. M^{me} Annette Proulx a été condamnée, en 1979, à l'emprisonnement à perpétuité pour un meurtre dont elle a toujours clamé son innocence.

Elle purge sa peine depuis 11 ans à la Maison Gomin de Québec. Cette femme, qui fêtera ses 75 ans le 3 mai prochain, aura 89 ans lorsqu'elle pourra normalement sortir de prison.

M^{me} Proulx demande la clémence royale car c'est la seule possibilité qui lui permettrait de sortir de prison avant ses 89 ans.

Tous les gens impliqués dans ce dossier, la Couronne, la police, même le juge du procès, s'entendent pour dire que M^{me} Proulx ne représente aucun risque pour la société et qu'il n'existe aucun danger qu'elle récidive.

Je demande donc à l'honorable ministre, devant ce dossier pathétique et hautement humanitaire, s'il est vrai qu'il s'apprête à signer une lettre qui lui refuserait la clémence royale.

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai évidemment été mis au courant du dossier en question, et j'ai l'intention de revoir le dossier avant de signer quoi que ce soit.

* * *

[Traduction]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du premier ministre suppléant. La société Connaught a connu toute une semaine. Dans le dernier chapitre du «livre des révélations», l'Institut Mérieux a confirmé aujourd'hui qu'il ne comblera pas, comme il n'y est nullement obligé envers les

Canadiens, les postes qui ont été enlevés aux cinq cadres supérieurs canadiens. Cela entre en contradiction directe avec ce que le ministre de l'Industrie a promis mercredi à la Chambre. Je cite:

... tous ou du moins la plupart des emplois... vont être réoccupés par des Canadiens.

Qui est-ce qui commande? Le gouvernement ou l'Institut Mérieux?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, je tiens à dire à mon honorable collègue que c'est une société de portefeuille qui a été touchée. Cette société comptait cinq cadres et, depuis que l'Institut Mérieux a fait l'acquisition de la société Connaught, il n'a pas besoin de cette société de portefeuille.

Ce dont l'opposition se préoccupe, tout comme le député et le gouvernement, c'est de la société pharmaceutique elle-même qui s'occupe de la recherche et des ventes dans le domaine. Il se trouve que la société de portefeuille disparaît avec l'acquisition. Ce sont les seuls emplois touchés.

L'Institut Mérieux a fait clairement savoir que tous les emplois canadiens que compte la société pharmaceutique seront conservés et occupés par des Canadiens.

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, ce n'est pas ce que le ministre a promis à la Chambre mercredi.

Selon une autre nouvelle, la firme française aurait annoncé aujourd'hui qu'elle ferme le siège social parce qu'il n'est plus nécessaire. Il n'y aura pas de siège social canadien pour protéger les intérêts du Canada et garantir que Connaught conserve sa place prépondérante sur le marché. Du jour au lendemain, Connaught devient une filiale à son tour.

Ma question est la suivante. Maintenant que le gouvernement français a le contrôle sur Connaught, comment le gouvernement canadien protégera-t-il à l'avenir les intérêts économiques primordiaux du Canada?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, le député ne comprend pas qu'on prévoit fermer les bureaux de direction sur l'avenue University, à Toronto, parce qu'ils ne seront plus nécessaires quand les intérêts de Connaught dans certaines sociétés connexes changeront de main. L'acquisition, en elle-même, rend la société de portefeuille superflue. Ce n'est qu'une petite société de gestionnaires.